



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2007/87  
10 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules

Cent quarante-troisième session  
Genève, 13-16 novembre 2007  
Point 4.2.15 de l'ordre du jour provisoire

**ACCORD DE 1958**

Examen de projets d'amendement à des Règlements existants

Proposition de rectificatif 1 au complément 4 à la série 04 d'amendements au Règlement n° 44  
(Dispositifs de retenue pour enfants)

Communication du Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)

Le texte ci-après a été adopté par le GRSP à sa quarante et unième session. Il a été établi sur la base du document GRSP-41-10, sans modification. Il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1 (ECE/TRANS/WP.29/GRSP/41, par. 44).

Paragraphe 6.1.3, tableau, remplacer dans la cinquième colonne, à la deuxième ligne, «A» par «NA»:

«Face vers l'avant (classe non intégrale)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Face vers l'avant (classe non intégrale – voir le paragraphe 6.1.12)	A	NA	A	NA	A	NA	A	A»

-----